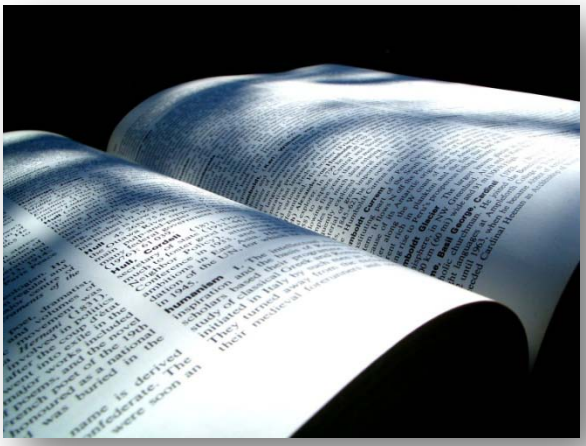

RAPPORT ANNUEL 2010

EDITION 2011

Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté

EWETA

Notre association est un organe à caractère pluraliste, de représentation, d'information et de défense des entreprises de travail adapté situées en Région Wallonne.

A ce titre, elle intervient dans tous les niveaux de pouvoirs régional, fédéral, européen et international et dans la concertation sociale au niveau de tous les organes paritaires comme la commission paritaire, le Fonds de sécurité d'existence et le Fonds « Maribel social ».

Elle se veut également un lieu de réflexion et de promotion de la mission des ETA.
Les ETA se situent à la charnière entre l'économie sociale marchande et le secteur non-marchand.
L'EWETA défend donc les valeurs portées par ces deux secteurs.

Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté – EWETA ASBL

Route de Philippeville, 196
6010 - COUILLET
Tel 0032 (0) 71/29.89.20
Fax 0032 (0) 71/47.40.87
secretariat@eweta.be

Les ETA : des entreprises pas comme les autres

Retrouvez-les sur le Web :

www.eweta.be
www.leseta.be

Rapport annuel 2010
Edition 2011

Promotion de l'image des ETA Blog de l'EWETA Services payants aux Membres	2
Représentation du secteur et défense de ses intérêts	3
Economie sociale Elites du travail	4
SPF Emploi Thèmes traités en CP 327 et en SCP 327.03	5
Fonds de l'expérience professionnelle Accord sectoriel 2009-2010 et AIP 2009-2010	6
Indexation des salaires Contrats d'entreprise Efforts de formation Classification de fonctions	7
Collaboration avec l'AWIPH Adaptation des postes de travail GT perte de rendement	8
Restructuration des organes de gestion de l'EWETA Investissements Formations syndicales	9
Etude sur le genre en ETA Plan de relance des ETA Marchés publics SABAM/SIMIN	10
Elargissement de la CP 327 aux IDESS SAW-B CONCERTES	11
Salon auxquels l'EWETA a participé Echanges transnationaux et nationaux	12
CCT de la SCP 327.03 relatives aux ETA wallonnes conclues en 2010 et 2011	13
CCT de la SCP 327.03 relatives aux BW germanophones conclues en 2010 et 2011	13
Formations Journées à thèmes organisées par ODETA	14
Projet alphabétisation de l'EWETA et de l'ODETA	15
Alphabétisation Evaluation et perspectives	16
Formations psychosociales AWIPH Accord entre le FSEW et l'APEF	17
Projet « TRANSITION-INSERTION »	18
Projet « LEONARDO » Projet « PROGRESS »	20
Coordonnées des Membres de l'EWETA au 1er juin 2011	22
Composition des organes de gestion de l'EWETA	26
Aspects financiers de l'EWETA	28

PROMOTION DE L'IMAGE DES ETA

NOUVEAU FOLDER PROMOTIONNEL

Le groupe de travail « Promotion de l'image des ETA » qui avait organisé les festivités du 30ème anniversaire de l'EWETA en 2008, créé un moteur de recherche : www.leseta.be – lancé officiellement à l'occasion de la conférence de presse du 20 janvier 2010 à Liège en présence des Ministres Tillieux et Marcourt – a poursuivi son travail en éditant un folder *promotionnel « Ces entreprises font confiance aux Entreprises de Travail Adapté wallonnes. Pourquoi pas vous… ».* Celui-ci va être distribué, aux ETA elles-mêmes, aux chambres de commerce, aux « couveuses » d'entreprises, à tout client potentiel des ETA.

Pour sa réalisation, l'EWETA a obtenu une subvention de la Ministre Tillieux s'élevant au 8.500 €.

L'impression de la brochure a été réalisée par l'ETA « IMARCO » à Malmedy.

SERVICES PAYANTS AUX MEMBRES

MISE A JOUR ET RELOOKING DES SITES INTERNET DES ETA

CONCEPTION ET REALISATION DE BROCHURES PROMOTIONNELLES

Ces services ont débutés en 2011.

ELECTIONS SOCIALES 2012

Service proposé à chaque édition.

MOTEUR DE RECHERCHE DES ETA WALLONNE www.leseta.be

Quelques statistiques

Au cours du mois de mai 2011,

- *130 requêtes ont été effectuées sur le site*
- *150 pages ont été visitées*
- *2.500 impressions ont été recensées*

Source : « Google : outils pour les webmasters »
Le 31 mai 2011

Au cœur de l'actualité

BLOG DE L'EWETA

L'EWETA s'est dotée d'un blog, nouvel outil de communication plus dynamique, composé de 2 parties : l'actualité et le guide pratique, remplaçant le bulletin d'infos.

Le blog de l'EWETA n'est pas référencé sur les moteurs de recherche afin de rester un outil uniquement destiné aux ETA de la fédération.

Les actualités qui le composent sont, dès leur mise en ligne, automatiquement transmises par mail aux ETA.

http://eweta/blogspot.com

3

REPRESENTATION DU SECTEUR ET DEFENSE DE SES INTERETS

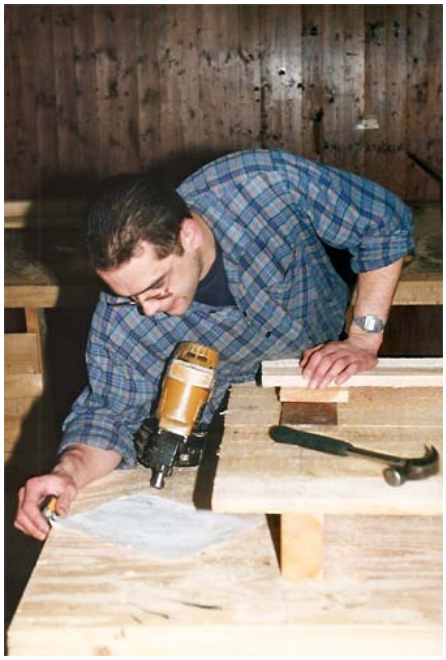

NON MARCHAND

ACCORDS DU NON MARCHAND 2010-2011

L'accord Non Marchand 2010-2011 a été signé le 24 février 2011
Pour notre secteur, 2 volets :

LE VOLET "FORMATION" :
REVENDICATION PATRONALE

Une enveloppe globale de 750.000€ est dédicacée à cette mesure. Elle sera répartie aux secteurs selon le nombre d'équivalent temps plein. Les employeurs auront l'obligation d'avertir les organes de concertation locale de l'affectation de cette enveloppe. A défaut de délégation syndicale au sein de l'entreprise, la direction informera les permanents régionaux.

LE VOLET "ALLOCATION DE FIN D'ANNÉE ADDITIONNELLE" :
REVENDICATION SYNDICALE

Une enveloppe globale de 3.193.000€ est consacrée à cette mesure à répartir vers l'ensemble des secteurs non marchands suivant le nombre d'ETP. Le choix final est d'accorder une prime forfaitaire identique à tous les secteurs. Cette prime est sensée couvrir également les charges patronales. Les modalités d'application sont déterminées par une CCT sectorielle.
De multiples réunions ont eu lieu dans le courant de l'année 2010 avec le Cabinet de la ministre Tillieux et l'ensemble des secteurs non marchands représentés à travers l'UNIPSO.

UNISOC – Union des Entreprises à Profit Social (fédéral)

Suivi des réunions plénières et/ou des groupes de travail sur les dossiers : Efforts de formation – SABAM – Travail des étudiants – Examen médical des stagiaires – Elections sociales – Accord interprofessionnel 2009-2010 – Titres services – Outplacement – Congé éducation payé – Crédit temps – Congé parental – Congé de paternité – Congé thématique – ILDE – IDESS – Simplification des plans d'embauche – Prévention et protection au travail – Harmonisation des statuts employés et ouvriers.

UNIPSO – Union des Entreprises à Profit Social (régional)

Suivi des réunions plénières et/ou des groupes de travail sur les dossiers : IDESS – Formations - Aides à l'emploi - Accords non marchand – APE – PTP - Go Energie – Simplification des aides à l'embauche – Marchés publics – Accords non marchands – Harmonisation des statuts employés et ouvriers.

CSERW – Conseil Economique et Social de la Région Wallonne

Dans le cadre des commissions de travail du CESRW, le Non-marchand est représenté via l'UNISOC, reconnue comme membre à part entière du CESRW.
Des permanents de l'UNISOC siègent donc dans ces commissions de travail.
Dans ces commissions, les sujets suivants ont été traités : Projet de décret relatif à l'économie sociale - Réforme de la fonction consultative - Organisation de diverses conférences thématiques.

CWPH – Commission Wallonne des Personnes Handicapées

Le 5 juin 2009, le Gouvernement wallon a désigné les membres, les présidents et vice-présidents des 6 Commissions permanentes et de la Commission d'avis sur les recours composant le **Conseil wallon de l'action sociale et de la santé – CWASS**.
L'EWETA a posé sa candidature pour siéger dans une des Commissions : la Commission Wallonne des Personnes Handicapées.
Madame Sognia Angelozzi a été désignée comme membre suppléante.

Elle s'est réunie 10 fois en 2010
Dossiers parmi d'autres suivis en 2010 : Projets du Conseil Consultatif de la Personne Handicapée, représentation sociale sur la mise au travail des personnes handicapées, rencontre avec la Ministre Tillieux, les AVUS, les aides matérielles, l'accessibilité et les transports adaptés, la convention ONU sur le droit des personnes handicapées.

AFSCA

L'EWETA a reçu une réponse négative de l'AFSCA concernant la demande d'exonération partielle pour les ETA.

ECONOMIE SOCIALE

CWES

Le 16 mars 2009, le CWES – Conseil Wallon de l'Economie Sociale – est instauré et remplace le CWESMA.
Madame Sognia Angelozzi est désignée comme membre effectif sur le banc de l'économie sociale en tant que représentante de l'EWETA.
Monsieur Stéphane Emmanuelidis et Monsieur Guy Niset sont désignés respectivement membre effectif et membre suppléant comme représentants de l'UNIPSO.

8 réunions du CWES ont eu lieu en 2010.
Les points principaux qui ont été examinés sont : le projet d'avis sur les agences conseil en économie sociale, la directive Services, l'évaluation du dispositif IDESS, le Plan Marshall 2.Vert, l'économie sociale dans la DPR, les marchés publics, l'étude sur l'entreprenariat social et les titres-services.
Le CWES a rencontré la Ministre Tillieux.

ELITES DU TRAVAIL

Sognia Angelozzi a été désignée comme co-présidente du Comité organisateur pour notre secteur dans le cadre de la remise des titres par l'Institut Royal des Elites du Travail et, à ce titre, a participé à plusieurs réunions de travail en 2010.

Demandes introduites :
7 ETA Wallonnes et 13 travailleurs
La cérémonie officielle de remise des titres aura lieu le samedi 25/06/2011 à 10 h.

SPF EMPLOI

OUTPLACEMENT POUR LES TRAVAILLEURS DE + DE 45 ANS

Vu la difficulté pour le secteur de trouver un plan de reclassement professionnel pour certaines personnes handicapées, une demande de souplesse a été accordée pour le secteur en faveur des travailleurs handicapés.

Les employeurs ne sont plus obligés de proposer aux travailleurs handicapés un outplacement, sauf à la demande expresse du travailleur sortant. Cette dérogation qui était applicable jusque fin 2009 a été prolongée en 2010 jusqu'en 2011 mais en excluant les personnes handicapées faisant partie du personnel d'encadrement. Une évaluation est prévue avant la fin de 2011 pour une éventuelle reconduction à durée indéterminée.

Les commissions paritaires du secteur se sont réunies à plusieurs reprises en 2010 et ont abordé les points suivants :

CP 327 (fédérale)

- Outplacement
- Temps de travail
- Elites du Travail
- Efforts de formation
- Indexation des réductions structurelles

SCP 327.03 (régionale)

- Minima barémiques liés à la nouvelle classification des fonctions
- Frais de déplacement en contrat d'entreprise (Vade-mecum)
- Non indexation des Maribel Social I, II et III
- Prépension
- Titres-Services
- Contrats d'entreprise
- Vade-mecum travail de nuit et en équipe
- Plan de relance ETA
- Classification des fonctions (comité de pilotage, évaluation)
- Contrat de travail (clauses discriminatoires)

FONDS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Le Fonds de l'Expérience Professionnelle veut contribuer à l'augmentation du taux d'emploi des travailleurs âgés (45 ans et plus) en Belgique en encourageant les acteurs du marché du travail à adopter et à améliorer les possibilités de travail, les conditions de travail et l'organisation du travail.

Pour ce faire, une collaboration avec le secteur des ETA fut établie dans un protocole qui a débuté le 1er avril 2009 pour une durée de 2 ans, celui-ci arrive à échéance le 31 mars 2011 mais a été prolongé jusqu'au 30 septembre 2011.

Dans ce cadre, le Fonds de l'Expérience Professionnelle octroie un soutien financier :

Aux ETA en subventionnant des actions relatives à :

1. l'utilisation d'un instrument de mesure,
2. l'analyse et le diagnostic des risques dans l'environnement de travail,
3. la réalisation de projet(s) concret(s) d'amélioration ; adaptation(s) ergonomique(s) de poste de travail ou intervention au niveau des aspects psycho-sociaux du travail.

Conditions à respecter pour bénéficier de ces financements :

- introduire un projet visant l'amélioration des conditions de travail, adaptations de postes de travail, adaptations des horaires, etc.
- viser des travailleurs de plus de 45 ans

Pour rappel, ce Fonds intervient :

- pour 50 % des frais avec un maximum de 500 € par travailleur et par mois.
- pour 70 % des frais avec un maximum de 750 € par travailleur et par mois si utilisation préalable d'un instrument de mesure ou instrument de diagnostic

A l'EWETA via le Fonds de Sécurité d'Existence pour les ETA Wallonnes et de la Communauté Germanophone – SCP 327.03 en fonction de l'atteinte des objectifs fixés dans le protocole de collaboration. Pour rappel, ces objectifs sont les suivants :

1. l'acceptation de 15 demandes de subvention par le Fonds de l'Expérience Professionnelle.
2. concernant 12 projets d'amélioration concrets.
3. le total des travailleurs âgés (45 +) concernés par les demandes de subvention approuvées doit concerner 10% des travailleurs âgés du secteur, soit 300 personnes.

En 2010, 5 ETA wallonnes ont introduit une demande de financement au Fonds de l'Expérience Professionnelle pour le diagnostic des risques dans l'environnement de travail et des aménagements ergonomiques ou de la formation à l'utilisation du nouveau matériel :

1. Le Village n°1 à Ophain.
2. Les Ateliers du Monceau à Grâce-Hollogne
3. L'Entraide par le Travail à Enghien
4. Le Carp à Philippeville
5. L'Atelier Jean Regniers à Bienne-lez-Happart.

L'EWETA est chargée de sensibiliser ses ETA membres sur l'amélioration des conditions de travail de leurs travailleurs et des projets qu'elles peuvent introduire au Fonds de l'Expérience Professionnelle. Ce dernier étant chargé ensuite de la démarche

SCP 327.03 (régionale)

ACCORD SECTORIEL 2009-2010 ET AIP 2009-2010

Les négociations entamées en 2009 on abouti en 2010.

Points qui ont fait l'objet d'un accord :

- en termes de pouvoir d'achat, augmentation de la PFA à 2.75% pour 2009 et 3.20% à partir de 2010.
- respect de la norme de 1,9 % de la masse salariale en termes de formation : renouvellement
- révision du congé d'ancienneté supplémentaire octroyé par 20 ans d'ancienneté qui est passé à 15 ans
- augmentation du nombre de jours de chômage économique indemnisés qui est passé de 25 jours à 35 jours
- attribution des jours de congés supplémentaires et embauche compensatoire issus des accords non marchands
- augmentation de la cotisation patronale au FSEW à 0,20 % pour paiement chômage économique jusqu'à 35 jours et pour les prépensions

3 vade-mecum dont 1 (Frais de déplacement) transformé en CCT en 2010 :

- Travail d'équipe/de nuit
- Frais de déplacement en contrat d'entreprise
- Visite des chantiers extérieurs en contrats d'entreprise

INDEXATION DES SALAIRES

Les partenaires sociaux ont convenu de ne pas appliquer l'indexation négative des salaires afin d'épargner le pouvoir d'achat des travailleurs déjà fort affecté par le chômage économique important découlant de la crise économique générale qui se répercute durement sur le secteur des ETA.
Une indexation salariale de +2% a été octroyée aux travailleurs du secteur au 1er septembre 2010.

CONTRATS D'ENTREPRISE

En juin 2010 ont démarré des réflexions sur des modifications à apporter au texte de la réglementation sur les contrats d'entreprise.

Celles-ci ont abouti à des travaux menés par le Conseil d'Avis pour l'Emploi et la Formation.

En 2011, ces travaux sont toujours en cours et l'EWETA participe au débat très large qui a été scindé en deux :

1. Modification de l'Arrêté (simplification des contraintes imposées par l'AWIPH)
2. Problème de fonds (intégration des travailleurs en entreprises-clientes ordinaires)

EFFORTS DE FORMATION
RECONDUCTION DE LA CCT DU 4 JUILLET 2008 POUR LES ANNEES 2009 ET 2010.

La CCT a été signée en mars 2010 et concernait les années 2009 et 2010. Seulement, afin d'être valable elle devait être déposée au greffe au plus tard au 1er septembre de l'année concernée.
Notre secteur s'est donc vu interpellé par le Conseil National du Travail et nous avons dû justifier le retard de signature pour l'année 2009.
Une enquête auprès des membres a pu démontrer que les employeurs avaient honoré leurs engagements tant pour 2009 que pour 2010. Le retard de signature venait du fait que les organisations syndicales avaient fait un blocage sur toute négociation tant qu'elles n'avaient pas obtenu d'avancée sur le pouvoir d'achat. Après moult justifications, nous avons obtenu que le secteur ne soit pas sanctionné des 0,05% de la masse salariale annuelle (sanction infligée à tous les secteurs n'atteignant pas une dépense annuelle de formation de 1,9% de la masse salariale et qui n'auraient pas conclu de CCT sectorielle visant à augmenter progressivement de 5% le niveau de formation jusqu'à atteindre le seuil souhaité de 1,9% de la masse salariale)

CLASSIFICATION DE FONCTIONS DU PERSONNEL DE PRODUCTION

Le comité de pilotage, constitué au sein de la SCP 327.03, s'est réuni à plusieurs reprises dans le courant de l'année 2010 pour procéder à une évaluation des dispositions transcrites dans la CCT du 21 novembre 2007.
Au terme de cette évaluation le questionnaire de l'outil « ERGO-M-ETA » a été agrémenté d'ajout d'items de pondération mis en corrélation avec les fiches de pondération de l'outil.
Ce questionnaire a été réédité sous l'appellation « seconde édition du 01/01/2011 » et a été envoyé aux ETA wallonnes en décembre 2010.
L'outil « ERGO-M-ETA » est téléchargeable sur le site de l'EWETA à la rubrique « DOSSIERS ACTUELS ».

COLLABORATION AVEC L'AWIPH

Après avoir rencontré en 2008 et 2009 les ETA des Provinces de Brabant wallon, de Namur et du Hainaut, en 2010, 2 autres rencontres ont été organisées respectivement dans les Provinces de Liège et de Luxembourg.

Ces échanges avec l'Administratrice générale, Alice Baudine, ont amené à échanger sur différents dossiers d'actualité mais aussi à sensibiliser l'AWIPH aux difficultés économiques rencontrées par les ETA surtout suite à la crise économique.

Dans le cadre du plan de relance des ETA ont été ainsi initié 5 projets :

- Le projet **Ecodec** rassemblant 16 ETA
- Le projet **Bio-alimentaire** rassemblant 8 ETA
- Le projet **Panneaux photovoltaïques** rassemblant 15 ETA
- Le projet **Gestion d'emballages** rassemblant 22 ETA
- Le projet **Déchets verts** rassemblant 9 ETA

ADAPTATION DES POSTES DE TRAVAIL EN ETA

En collaboration avec l'AWIPH, l'EWETA a organisé, le 14/10/2010, une matinée d'information sur la nouvelle mesure d'aide à l'adaptation des postes de travail en ETA octroyé par l'AWIPH.

Les articles concernent l'adaptation de postes de travail spécifiques au handicap de la personne et répondent à ses seuls besoins individuels.

Le conseiller en prévention et/ou le service externe de prévention et de protection et/ou un ergonome de l'AWIPH peut épauler les ETA pour effectuer ces démarchés.

GT PERTE DE RENDEMENT

Réactivation par l'AWIPH d'un ancien groupe de travail.

Discussion sur la pertinence des critères utilisés et le poids de ceux-ci.
Le critère lié à la déficience et la relation quasi inexistante entre le médecin de l'AWIPH et le médecin du travail est mise en évidence.

L'adaptation des postes de travail est soutenue par les organisations syndicales et par l'AWIPH comme une mesure indispensable pour améliorer la perte de rendement mais l'EWETA a réagit de suite contre cet avis et reste en veille sur les travaux de ce groupe de travail.

Les travaux ont aboutis sur des propositions d'amélioration de la grille mais l'EWETA a défendu l'idée que la grille « perte de rendement » actuellement utilisée puisse être analysée par des spécialistes avant d'envisager tout changement.

En 2011, ces travaux sont toujours en cous et traitent également de la question de la limitation du subside sur salaire à 75 %

Au cœur de l'actualité

RESTRUCTURATION DES ORGANES DE GESTION DE L'EWETA

NOUVEAUX STATUTS ET REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR – ROI

Le groupe de travail « Restructuration » composé d'Administrateurs de l'EWETA, Messieurs Lorenzonetto, van Sandwyck, Michel et Niset s'est réuni à plusieurs reprises en 2010 pour adapter les statuts et le ROI de la fédération en fonction de la restructuration de ses organes de gestion donnant plus de pouvoir décisionnel au conseil d'administration et une fonction administrative au Bureau.

Ils seront soumis à l'approbation des membres réunis en AGS du 10 juin 2011

AWIPH

INVESTISSEMENTS MODIFICATIONS APPORTEES EN 2010 A L'AGW DU 27 MAI 2009

Le 27 mai 2009 un Arrêté du Gouvernement Wallon relatif aux conditions d'octroi de subsides en infrastructure et en équipement aux entreprises de travail adapté agréées par l'Agence wallonne pour l'Intégration des Personnes handicapées modifiait l'Arrêté Ministériel wallon du 5 septembre 1978.

En 2010, cet arrêté a connu deux modifications :

- L'une (modification du 22 avril 2010) portant sur l'application de la nouvelle réglementation sur les investissements subsidiés à partir du 1er janvier 2010, sauf si précisé autrement.
- L'autre (modification du 8 juillet 2010) portant sur la réaffectation d'un financement à un investissement de même nature que le bien désaffecté initialement financé.

Toutes les CCT et Arrêtés de loi sont sur le site de l'EWETA à la rubrique « CCT & LEGISLATION »

REMBOURSEMENT DES HEURES DE FORMATIONS SYNDICALES 2010 INDEMNISEES PAR LE FSEETA

L'EWETA a remboursé aux ETA les formations syndicales reconnues par le FSEETA en 2010 pour un montant de 6.000€.

23 ETA ont fait la demande de remboursement pour un total de 97 travailleurs représentant 1.630 heures de formations.

ETUDE SUR LE GENRE EN ETA

L'ASBL Genderatwork mène une étude sur le genre et handicap en ETA. Cette ASBL est un bureau conseil en genre et égalité des chances.
Elle a été sollicitée par la Fondation Roi Baudouin afin de mener une étude parmi les ETA wallonnes en collaboration avec l'AWIPH.

C'est ainsi qu'un échantillon de 14 ETA a été retenu afin de permettre à cette ASBL de mener une étude de terrain pour obtenir un état des lieux sur la répartition hommes-femmes dans le secteur.

L'EWETA est associée au Comité d'accompagnement de ce projet qui a tenu sa première réunion le 17 décembre 2010.

PLAN DE RELANCE DES ETA

A l'instar de 2009, l'EWETA a de nouveau sollicité le Cabinet et l'AWIPH afin de réaffecter au secteur les subsides initialement destinés aux ETA, étant donné que les retombées de la crise économiques en termes de chômage économique ont continué à se faire sentir dans le courant de 2010.
Une enveloppe de 800.000 € a été dédicacée dans ce cadre.
La demande de l'EWETA était que ce budget puisse servir à financer la relance des entreprises à travers une nouvelle forme de collaboration autour de projets innovants et fédérateurs.
Le cabinet et l'AWIPH ont décidé de consacrer

- une partie de l'enveloppe : 107.000 euros à l'organisation de formations pour le personnel handicapé en production.
- Une autre partie : +/- 300.000 euros a été octroyée aux ETA afin qu'elles puissent réaliser un plan d'accompagnement dans le but : soit de solliciter les services d'une agence conseil en économie sociale, soit de favoriser le passage en SFS permettant l'accès aux aides à l'expansion économique auxquelles ce statut ouvre le droit.
- Une troisième partie enfin : +/- 400.000 euros, a été consacrée à un appel à projets sous forme d'initiatives spécifiques. Projets visant la création et le développement de partenariats entre au moins 3 ETA dont au moins une de petite taille (moins de 100 travailleurs) afin de trouver de nouveaux créneaux, de maintenir, voire de créer de nouveaux emplois, de s'attaquer à des plus gros marchés difficiles d'accès pour une ETA isolée et de favoriser la collaboration entre grandes et petites ETA. 9 Projets ont été introduits mais pour des raisons budgétaires, seuls 5 ont été retenus par l'AWIPH.

CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

L'EWETA a suivi les travaux à travers plusieurs séances d'information organisées par SAW-B et UNIPSO

SABAM/SIMIN

Pour le secteur des entreprises de travail adapté et les ateliers sociaux, la **BASE DU CALCUL** des droits dus pour la **nouvelle redevance « Musique dans les entreprises, les associations et les services publics »** (le nombre total d'ETP) est **DIMINUÉE DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS GROUPES-CIBLES** exprimé en ETP (ou encore des travailleurs ayant un handicap à l'exclusion du personnel d'encadrement).
Toutes les explications sont dans le **« Guide pratique évolutif pour les ETA » du blog EWETA**
http://eweta.blogspot.com

ELARGISSEMENT DE LA CP 327 AUX IDESS ET CRÉATION D'UNE SOUS CP 327.04 RELATIVE AUX IDESS

Le Ministre Marcourt a introduit officiellement une demande à la Ministre de l'Emploi fédérale afin de proposer le rattachement des IDESS à la CP 327 et éventuellement un élargissement de la SCP 327.03 aux IDESS.

Le 4 juillet 2008, les partenaires sociaux réunis en CP fédérale 327 ont finalement opté pour la création d'une nouvelle SCP 327.04 reprenant les IDESS.
Cette position devant encore être entérinée par le CNT.

Cela ne change rien en ce qui concerne notre fonctionnement de CP puisque les structures représentant les IDESS travailleront en sous groupe autonome mais toutefois cela renforce notre CP en terme de représentativité et recrée un équilibre puisque côté flamand le champ d'application de la SCP 327.01 reprend également les ateliers sociaux.

En 2010, cette position des partenaires sociaux de la CP 327 et SCP 327.03 n'est toujours pas appliquée car l'adhésion des IDESS suscite encore des débats au sein des milieux associatifs et politiques. Par ailleurs la chute du Gouvernement Fédéral en 2010 et les nouvelles élections du 13 juin 2010 ont encore retardé la poursuite de ce dossier au détriment des IDESS dites « orphelines ».

SAW – B

Participation de l'EWETA aux CA et à l'AG statutaire
Participation de l'EWETA aux groupes de travail :

- Concertation de l'économie sociale
- GRH
- Services de proximité
- Décret cadre économie sociale
- Marchés publics
- Activités d'éducation permanente, étude sur le lien entre la qualité des services et de l'emploi au sein du secteur.

CONCERTES

Participation aux groupes de travail et réunions plénières

Les points qui ont été examinés sont :
Préparer les réunions du CWESMA, IDESS, plan Marshall, le Conseil Fédéral de l'Economie plurielle, Agences conseil en économie sociale, mesure SINE, PERICLES, clauses sociales dans les marchés publics, , projet DESIR, les aides d'Etat

SALONS AUXQUELS L'EWETA A PARTICIPE EN 2010

Dans le cadre de la campagne de promotion de l'image des ETA et de l'obligation d'engagement personnes handicapées par les pouvoirs publics en sous-traitance avec les ETA, l'EWETA a participé au **Salon des mandataires** en février 2010 en partageant le stand de l'AWIPH et au

Salon des personnes extraordinaires en mai 2010 organisé par la Direction Générale des Affaires Sociales du Hainaut

ECHANGES TRANSNATIONAUX

CQEA – Conseil Québécois des Entreprises Adaptées

L'EWETA a participé au programme de coopération établi les 13 et 14 mai 2009 pour le biennum 2009-2011 soutenu par le WBI – Wallonie-Bruxelles International dans le contexte de l'accord-cadre de coopération Wallonie-Bruxelles/Québec, signé en mars 1999.

Nous avons reçu la délégation canadienne du 04/05/2010 au 08/05/2010.
La délégation belge, composée de Directeurs et d'un membre du personnel d'ETA, s'est rendue au Québec du 11/09/2011 au 19/09/2011.

FRANCHE-COMTE

L'EWETA a reçu des EA de Franche-Comté du 02/11/2010 au 05/11/2010.

Des ETA de la FETAH ont souhaité se rendre en Franche-Comté pour poursuivre ces échanges en mars 2011. L'EWETA a participé à l'organisation de cet échange.

ECHANGES NATIONAUX

VLAB – Vlaamse Federatie van Beschutte Werplaatsen

Depuis la création des sous CP ETA régionales, les réunions de la CP fédérale sont plus espacées. Chaque fédération se réunissant au sein de sa SCP régionale.
Néanmoins, certaines matières restant fédérales, des rencontres soit formelles (CP 327), soit informelles sont régulièrement organisées entre l'EWETA et la VLAB notamment sur les matières suivantes :

- Maribel social
- Prépension
- Pacte des générations
- Outplacement
- Réductions structurelles
- Augmentation du RMMG
- Temps de travail
- Concurrence prisons (multiples réunions de travail avec visites ETA et prisons par la même occasion)
- Cellules de reconversion
- Systèmes de subsides
- Perte de rendement

L'EWETA et la VLAB s'informent mutuellement de l'évolution de la législation pour les ETA flamandes, wallonnes et germanophones.

FEBRAP – Fédération Bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté

L'état d'avancement des dossiers avec la FEBRAP et la communication entre les 2 fédérations est identique à ceux évoqués ci-dessus pour la VLAB.

COMMUNAUTE GERMANOPHONE

L'état d'avancement des dossiers avec les ETA germanophones est identique à ceux évoqués ci-dessus pour la VLAB mais en plus, ici, l'EWETA assiste également les ETA germanophones dans leurs négociations sectorielles entre partenaires sociaux.

Participation de l'EWETA en tant que représentant de SCP 327.03 pour défendre les intérêts des ETA germanophones dans leurs négociations.

CCT DE LA SCP 327.03 RELATIVES AUX ETA WALLONNES CONCLUES EN 2010 ET 2011

CLASSIFICATION DES FONCTIONS

CCT DU 29 MARS 2010
relative à la fixation des catégories salariales minimales pour le personnel de production dans les ETA wallonnes à l'exclusion des ETA situées en Communauté Germanophone

---

FSE POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTE WALLONNES ET GERMANOPHONES

CCT DU 1er DECEMBRE 2010
relative à la prépension à 58 ans en Région wallonne

CCT DU 1er DECEMBRE 2010
relative à la prépension médicale pour certains travailleurs âgés moins valides ou ayant des problèmes physiques graves en Région wallonne

CCT DU 29 MARS 2010
relative à l'institution du Fonds de Sécurité d'Existence pour les entreprises de travail adapté de la Région wallonne et de la Communauté germanophone (FSEW) et la fixation de ses statuts

CCT DU 29 MARS 2010
Abrogation de la CCT du 15 décembre 1997 instituant le "Fonds de sécurité d'existence pour les ateliers protégés de la Région wallonne et de la Communauté germanophone" et fixation de ses statuts (CCT enregistrée sous le n° 47081 AR 08.12.03-MB 02.02.04)

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

CCT DU 26 AVRIL 2011
relative au soutien à la formation en application de l'Accord cadre tripartite pour le secteur non marchand privé wallon 2010-2011

CCT DU 29 MARS 2010
relative aux formations professionnelles patronales et syndicales

CCT DU 29 MARS 2010
relative aux efforts de formation dans les ETA wallonnes à l'exclusion des ETA situées en Communauté germanophone

FRAIS DE TRANSPORT

CCT DU 08 AVRIL 2010
relative aux frais de déplacement en entreprises extérieures (contrat d'entreprise) dans les ETA wallonnes à l'exclusion des ETA situées en Communauté germanophone

---

Les nouvelles CCT sont ajoutées sur le site de l'EWETA dès leur signature

CCT DE LA SCP 327.03 RELATIVES AUX BW GERMANOPHONES CONCLUES EN 2010 ET 2011

CHOMAGE ECONOMIQUE

CCT DU 23 FEVRIER 2011
relative au chômage économique dans les entreprises de travail adapté subsidiée par la Communauté germanophone

---

PREPENSION

CCT DU 1er DECEMBRE 2010
relative à la prépension médicale pour certains travailleurs âgés moins valides ou ayant des problèmes physiques graves

CCT DU 1er DECEMBRE 2010
relative à la prépension à 58 ans pour les travailleurs occupés en entreprises de travail adapté en Communauté germanophone

---

Les nouvelles CCT sont ajoutées sur le site de l'EWETA dès leur signature

RETROUVEZ TOUTES LES CCT SUR LE SITE
A LA RUBRIQUE
« CCT & LEGISLATION »

Antonietta LEONE - Tel direct : 071/29.89.23
Responsable pédagogique pour les formations
Isabelle VANDERMOTEN - Tel direct : 071/29.89.22
Responsable administrative pour les formations

JOURNEES A THEMES ORGANISEES PAR ODETA EN 2010 ET 2011

L'EWETA n'a plus bénéficié de subsides européens pour la nouvelle programmation 2008-2013, dès lors il ne lui était plus possible de financer des formations techniques comme ce fut le cas depuis 1997 mais ODETA a organisé des journées de formation à thème afin de répondre aux demandes des ETA moyennant une participation financière pour toute inscription.

Dates	Personnes ressources	Thèmes
29 mars 2010	Philippe Bleus ETHIAS Marie-Chrisitine Goret ARISTA Guy NISET ODETA	Médecine du travail
20 avril 2010	Guy NISET ODETA	Syndicats mode d'emploi
19, 26 avril 2010 3, 10 , 18 mai 2010 13, 20 septembre 2010	Claude Frédérickx LA BOUTIQUE DE GESTION	Gestion des ressources humaines
14, 23 septembre 2010 8, 12, 22, 28 octobre 2010 Examen 9 novembre 2010	Philippe Bleus ETHIAS	Formation de conseiller en prévention
29 septembre 2010 5, 6, 7, 19, 20, 25, 26, 27 octobre 2010	CESEP	Informatique
22, 24, 25, 26 novembre 2010 1, 3 décembre 2010 12, 19 janvier 2011	CECOTEPE	Informatique

Liste des ETA ayant participé aux activités de l'ODETA en 2010 :
La Lumière, Ateliers Du Monceau, Jean Del'cour, Atelier Mosan, Val du Geer, Jean Gielen, ATE, Village N°1, Entraide Brabant, Jean Regniers, Enghien, Nekto, Trait d'Union, Tertre, Roseau vert et Criquelions, Corelap, RHS, Deneyer, IOS, Cambier, Métalgroup, Blicquy, l'APAC, Atelier 2000, Erables, Entra, Jambes, Beauraing, Fournipac, Ateliers St Vincent, Andenne, le Carp, le Saupont.

soit 33 ETA sur 57

Les formations étaient payantes et non obligatoires. C'est semblable au taux de participation que nous avions lorsque les formations AWIPH étaient gérées par l'EWETA et que celles-ci étaient obligatoires. C'est donc que les gens y ont trouvé un intérêt.

Reconnaissance des demi-journées ODETA auprès :

- de l'AWIPH : de manière à ce que ces demi-journées soient reconnues comme répondant à l'obligation de formation du personnel de cadre subsidié AWIPH de l'AGW du 7/11/2002 ;

- du SPF Emploi : pour que les travailleurs bénéficient du congé éducation pour les formations plus longues comme les formations en alphabétisation et celles de conseiller en prévention.

PROJET ALPHABETISATION DE L'EWETA ET DE L'ODETA

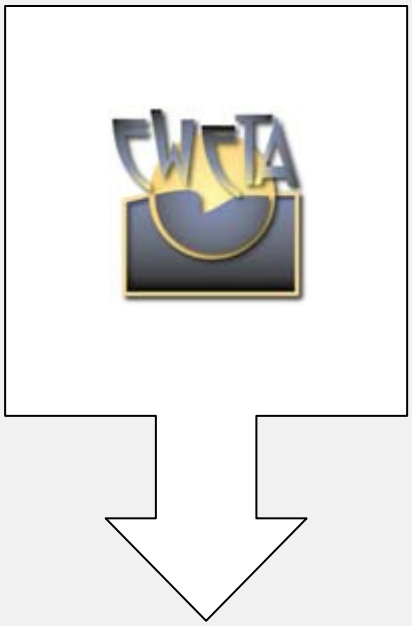

OBSERVATOIRE DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ
ASBL
ODETA
ROUTE DE PHILIPPEVILLE, 196
6010 COUILLET
JEAN-PIERRE GRIBOMONT
PRESIDENT
jp.gribomont@odeta.be
TEL 0032(0)71/29.89.23
FAX 0032(0)71/47.40.87

PROJET ALPHABETISATION ANNEE 2010

Pour rappel, le projet alphabétisation a concrètement débuté en septembre 2009. Il a été poursuivi en 2010 auprès de 5 ETA.

Les ETA participantes sont les suivantes :

- ETA Jean Del'cour à Grâce-Hollogne
- ETA Jean Gielen à Waremme
- Le CARP à Philippeville
- Le Village n°1 à Ophain
- L'A.P.A.C. à Pont-à-Celles

Quelques chiffres :

ETA AYANT PARTICIPE AUX COURS EN 2010

ETA	Période de cours en 2010	Nombre de séances de 3h par ETA
Jean Del'Cour Grâce-Hollogne	de janvier à décembre 2010	34 séances hebdomadaires
Jean Gielen Waremme	de janvier à juin 2010	6 séances de suivi mensuelles
CARP Philippeville	de janvier à mai 2010	14 séances hebdomadaires
APAC Pont-à-Celles	de janvier à décembre 2010	32 séances hebdomadaires
Village N°1 Ophain/B/S/I	de juin à décembre 2010	17 séances hebdomadaires

REPARTITION HOMMES/FEMMES

ETA	Hommes	Femmes	Nb total des participants par ETA
Jean Del'Cour Grâce-Hollogne	16	4	20
Jean Gielen Waremme	3	8	11
CARP Philippeville	9	7	16
APAC Pont-à-Celles	4	7	11
Village N°1 Ophain/B/S/I	8	8	16
Nb total de participants	**40**	**34**	**74**

EVALUATION ET PERSPECTIVES

Au terme de cette année, nous pouvons dire que les cours d'alphabétisation sont d'une grande nécessité. Même si les progrès quantitatifs ne sont pas fulgurants, le côté qualitatif et qualité de vie des apprenants n'est pas à négliger. Les personnes se sentent prises en considération, elles se rendent compte de leurs propres capacités à apprendre, à comprendre et à retenir les choses expliquées. Les participants se rendent compte qu'ils sont capables de progresser même si c'est à un rythme plus lent.

Avec notre public, ce ne sont pas des apprentissages qui sont concrètement mesurables qui peuvent être évalués, tout est misé sur l'estime de soi et la confiance en soi.

Pendant des années, on leur a répété qu'ils étaient bêtes, incapables, les derniers de la classe,... C'est toute cette vision négative d'eux-mêmes qui est à refaire : « moi aussi, je suis capable de lire et comprendre les éléments qui composent mon environnement quotidien ». Nous aimerions que nos participants se disent cela. Ils ont besoin d'une 2ème chance.

On remarque au fil des séances de cours que plusieurs participants font preuve de plus d'assurance et de confiance en eux. Les assistants sociaux en ETA nous disent que cette confiance en eux se répercute et se remarque aussi dans le cadre du travail quotidien, les participants sont plus sûrs d'eux-mêmes, ils osent davantage s'exprimer.

Il y a un climat de confiance qui s'est installé entre la formatrice et les participants qui est à considérer.

AGES DES PARTICIPANTS

Date de naissance – Age des apprenants par catégories							TOT
	AGE	JDC	Jean Gielen	CARP	APAC	V1	
Après 1992	- de 18						
1990 à 1992	18 à 20						
1985 à 1989	21 à 25	7	2	2		3	**14**
1980 à 1984	26 à 30	4	2	2	4	2	**14**
1975 à 1979	31 à 35	2		3	1		**6**
1970 à 1974	36 à 40	2	1		2	2	**7**
1965 à 1969	41 à 45	3	1	2		4	**10**
1960 à 1964	46 à 50	1	2		3	2	**8**
Avant 1960	51 et +	1	3	7	1	3	**15**

NATIONALITE

Il y a 70 participants de nationalité belge sur 74. Sur les 4 participants non belges, 1 participante est de nationalité française et 3 participants sont de nationalité italienne.

ASSIDUITE AUX LECONS

Plusieurs paramètres entrent en compte dans l'absentéisme au cours. Les plus petites ETA sont plus « cadrantes » que les grandes. Les personnes se sentent davantage accompagnées et soutenues dans leur apprentissage.

Enfin, les personnes ayant une santé plus fragile sont souvent sous certificat médical.

NIVEAU DE SCOLARITE

	Non scolarisé	Scolarisé sans diplôme	CEB		CESI (secondaire inférieur certifié)		Niveau supérieur à ceux cités	Inconnu
			Ens. ordinaire	Ens. spécialisé	Ens. ordinaire	Ens. spécialisé		
Jean Del'Cour Grâce-Hollogne	1	1	1	3		11	1	2
Jean Gielen Waremme			2	2		3		4
CARP Philippeville	3	6		1		4	1	1
APAC Pont-à-Celles		2		1		2	4	2
Village N°1 Ophain/B/S/I		6	2	2	2		2	2
Totaux	4	15	5	9	2	20	8	11

Il n'y pas réellement de point final à ce projet puisque les apprentissages peuvent se faire sans fin. On peut plutôt parler d'une impulsion ou de donner l'envie d'apprendre par soi-même ou d'activer les aides possibles dans le réseau social existant de chaque personne.

FORMATIONS PSYCHOSOCIALES AWIPH

Depuis 2010, l'AWIPH a repris l'organisation des formations psychosociales à l'attention du personnel d'encadrement des ETA.
Des modules de formations sont proposés par le Comité d'accompagnement de l'AWIPH qui est composé de représentants de l'EWETA et de représentants des organisations syndicales.
A partir de l'année 2011, la procédure classique de "marchés publics" est entrée en application.
Cette procédure « marchés publics » permettant d'établir le catalogue 2011 est achevée et l'attribution des différents lots du marché a été présenté le 26 avril 2011, lors d'un comité d'accompagnement,.
Il a statué sur :

- Le catalogue 2011 - lots attribués et suite de la procédure,
- La suite du processus relatif à la formation au Management des buts sociaux
- Le futur « pole 2 » = organisation future des formations, notamment formations « à la carte » et formations intra suivant un plan de formation établit par l'ETA tenant compte de ses propres besoins.

Ce dernier point est une revendication de l'EWETA pour rencontrer au mieux les besoins de formations sur mesure demandées par les ETA pour leurs travailleurs mais qui doit encore être avalisé par le Comité de gestion de l'AWIPH.

ACCORD ENTRE LE FSEW ET L'APEF – Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation

Le Fonds de Sécurité d'Existence Wallon et l'APEF ont signé un **accord de collaboration** permettant aux ETA de la Région Wallonne de bénéficier de la Convention de partenariat signée entre l'Enseignement de Promotion Sociale et les Fonds du secteur non marchand regroupés à l'APEF et Fe-Bi induisant la prise en charge par la Promotion Sociale et par les ETA, respectivement de 50% du coût des Unités de formation de l'EPS.

FORMATIONS ORGANISÉES PAR L'APEF POUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS NON MARCHANDS

Organisation de modules avec un Etablissement d'Enseignement de Promotion sociale par une ou plusieurs ETA.

Les ETA wallonnes peuvent bénéficier d'une réduction de coût de 50% sur les formations organisées dans le cadre de la promotion sociale grâce à une convention liant notre FSEW à l'APEF.

Inscriptions individuelles à des modules du Catalogue FORMAPEF

Les ETA peuvent également inscrire leurs travailleurs aux formations classiques issues du catalogue APEF.
En principe les ETA wallonnes n'ont pas accès à ces formations mais l'APEF propose qu'elles puissent y avoir recours temporairement. Si, à l'avenir, beaucoup d'ETA utilisaient ces formations, il faudrait officialiser ce service rendu par l'APEF par convention et rétribuer le service rendu en plus du coût de la formation déjà payante.

Pour la marche à suivre consultez le blog de l'EWETA : Actu du 16 mai 2011.

Isabelle Vandermoten, Gestionnaire du projet TRANSITION-INSERTION à partir du 01.01.2010

En septembre 2008, en partenariat avec de nombreux organismes, l'EWETA introduit un dossier de candidature dans le cadre du deuxième appel à projets de la programmation Fonds Social Européen 2007-2013.

Le projet « Transition-Insertion » est né. Il fait suite au groupe de travail « solution alternative » mené de 2006 à 2008 par la FETAL.

Ce projet expérimental vise les jeunes issus de l'enseignement spécialisé de forme 2 et de forme 3, des régions de Liège et Verviers, pour lesquels il risque d'y avoir une difficulté d'insertion socioprofessionnelle.

Afin d'éviter les situations de rupture et de latence dans le parcours du jeune, ce projet envisage de créer **une fonction nouvelle, celle de « référent-coordinateur »**; fonction visant à prendre en charge le jeune dès la fin de son cursus scolaire et à faciliter son insertion socioprofessionnelle. En d'autres termes, il s'agit d'agir en tant que personne ressource et créatrice d'un réseau d'insertion à l'image du projet « Horizon » mené par l'EWETA dans le passé et qui avait abouti à la création de Sections d'accueil et de formation dans les ETA.

Le projet est prévu pour une durée de quatre ans (2009-2012).

Le partenariat se compose de 17 membres : l'EWETA, la FETAL, l'AWIPH, le CCG (Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens, Direction générale de l'enseignement obligatoire), les CSEF de Liège et de Verviers (Comités subrégionaux de l'emploi et la formation), de 5 écoles d'enseignement spécialisé, des services d'accompagnement, des Centres PMS, le CFP Aurélie ainsi que l'AFRAHM.

PROJET « TRANSITION-INSERTION »

En mars 2010, l'EWETA a obtenu l'accord du FSE suite à sa demande à savoir l'acceptation de deux promoteurs pour le projet pilote. L'EWETA est dès lors promoteur du projet au même titre que le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens dénommé le C.C.G. Il y a une conséquence financière à cette décision à savoir que le montant FSE accordé à l'EWETA est dès lors de 50.010 € (sur 4 années civiles) au lieu des 365.710 € initialement prévus dans la première décision du FSE. Chaque promoteur est donc responsable du seul montant FSE qui lui est octroyé.

En janvier 2010, le suivi pédagogique des jeunes a réellement débuté, c'est-à-dire pendant les 6 derniers mois de leur dernière année scolaire et les 6 mois au sortir de l'école.

Pour rappel, la mission des référents-coordinateurs est d'orienter et de soutenir les élèves de l'enseignement spécialisé de forme 2 (enseignement d'adaptation sociale et professionnelle) et de forme 3 (enseignement professionnel) dans leurs démarches d'insertion à travers une pratique de conseils et d'activation d'un réseau d'intervenants.

Voici quelques chiffres au terme de l'année 2010 : nous pouvons conclure que :

- 108 élèves (46 filles et 62 garçons) ont fait l'objet d'un suivi dans le cadre du projet,
- dont 19 de forme 2 et 89 de forme 3.
- dont 82 élèves de type 1 : élèves présentant un retard mental léger
  - 16 élèves de type 2 : élèves présentant un retard mental léger modéré ou sévère
  - 10 élèves de type 3 : élèves présentant des troubles du comportement.

Résultats après la première année de fonctionnement : sur les 108 élèves suivis :

- 35 élèves ont poursuivi leur précédente formation en septembre 2010 ;

73 élèves avaient dès lors achevé leur cursus scolaire. Ils étaient disponibles sur le marché de l'emploi et ont dès lors fait l'objet d'un suivi personnalisé en vue d'une insertion socioprofessionnelle la plus profitable pour chacun d'eux.

Les jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion

Poursuite de la précédente formation	35
Sorties négatives	18
Sorties positives	55
Jeunes suivis par le projet en 2010	108

Voici, expliqué en détail, la cause des sorties négatives et des sorties positives

Sorties -	Abandon ou sortie inconnue	16
	Reconnaissance de handicap au niveau fédéral (Vierge Noire)	2
Sorties +	Qualifié poursuit une autre formation en école.	4
	Qualifié --> ensuite orienté dans l'ordinaire.	1
	Poursuit sa formation en école en attendant une place en SAJA	2
	Intégré dans un SAJA.	3
	Poursuit en école jusque juin 2010 en attendant place en ETA → mais gros soucis de santé.	1
	Suivi par un service d'accompagnement AWIPH.	12
	EMPLOI.	12
	Reconnaissance de handicap au niveau fédéral (Vierge noire) + service d'accompagnement.	3
	Réorientation au sein de la même école → autre formation.	6
	Poursuit une formation autre que scolaire.	4
	Poursuit une formation autre que scolaire : EFT.	2
	Poursuit une formation autre que scolaire : OISP.	1
	Inscription FOREM.	3
	Inscription FOREM avec service d'accompagnement social.	1

Si nous tenons compte du fait que poursuivre la précédente formation en école est une sortie positive, par conséquent, l'objectif (60%) du projet FSE Transition-Insertion 2009-2012 est atteint à 83%. Nous tenons à souligner également que 12 jeunes sur 73 soit 16% ont signé un contrat de travail. Ce dont nous nous réjouissons vu la spécificité du public cible et des difficultés rencontrées lors du parcours d'insertion (milieu familial défavorisé, manque d'autonomie et de motivation, contexte socio-économique incertain, etc.).

Pratiquement, tout au long de l'année, des réunions mensuelles d'évaluation avec les partenaires initiateurs du projet ont été organisées, généralement au sein des établissements scolaires, ce qui offre l'occasion de visiter chaque établissement. Lors de ces réunions, les objectifs du projet sont rappelés et les référents ont l'occasion de faire part de leur travail sur le terrain et de faire partager leurs interrogations.

Deux réunions du Comité de Pilotage groupant l'ensemble des 17 partenaires du projet furent organisées en avril et en novembre, les intervenants ont l'occasion d'apporter lors de ces réunions grâce à leur expertise, des remarques qui ont permis d'élargir les perspectives de travail des référents, en conséquence, certains points ont été améliorés.

Un lien permanent avec les partenaires choisis est assuré; les personnes impliquées dans le projet furent invitées à des réunions d'information de l'existence du projet (aux commissions subrégionales de l'AWIPH en Brabant Wallon et à Verviers, à la Communauté Française, à la journée Emploi de personnes handicapées dans la province de Liège).

Les personnes impliquées dans le projet eurent également l'occasion de participer aux différentes réunions organisées par le FSE, réunion sur une problématique spécifique ou réunion de portefeuille de projets.

Nous tenons à remercier les 5 directions des écoles ainsi que les référents qui ont accepté de s'engager dans cette aventure de l'insertion socioprofessionnelle de jeunes fragilisés ainsi que Monsieur François Hubert qui porte avec une belle énergie ce projet depuis son élaboration en 2008.

PROJET « PROGRESS » (Green site)

Il s'agit d'actions sur l'insertion des personnes handicapées par les emplois verts.

Durée du projet : 24 mois

L'EWETA est partenaire de l'ASBL « Pour la solidarité », promotrice du projet.

Celui-ci a été déposé en août 2010.

Le FSE devrait communiquer sa décision dans le second semestre de 2011.

PROJET « LEONARDO »

L'EWETA est partenaire d'un projet européen « LEONARDO » dans le cadre du programme « Transfert de l'Innovation » dont le promoteur est l'ASBL « Pour la Solidarité »

Ce projet s'intitule « Orienter autrement » et a été déposé en mars 2011.
Les partenaires de ce projet sont l'EWETA, la France, l'Allemagne, la Roumanie et la Bulgarie.

Le projet est proposé sur 2 ans (d'octobre 2011 à septembre 2013)
Il s'agit de développer un processus d'orientation active dans le parcours de vie des personnes handicapées.

Pour les ETA, il s'agira notamment d'accompagner les professionnels encadrant à suivre des travailleurs à l'aide d'outils référentiels pour une insertion dans le milieu ordinaire.

Les partenaires ont eu l'occasion de se rencontrer en 2010 en guise de réunion préparatoire à l'introduction du projet.

Le FSE devrait communiquer sa décision dans le second semestre de 2011.

ETA MEMBRES DE L'EWETA AU 1er JUIN 2011

Dénomination	N° AWIPH	Direction prénom	Direction Nom	Adresse	CP	Ville	Province	Téléphone	Fax	Email	Site internet
AP NIVELLOIS	147	Ariane	VIVONE	rue du Commerce, 15	1400	NIVELLES	BRABANT WALLON	067/49.34.40	067/22.03.52	info@etaapn.be	http://www.etaapn.be
KENNEDY ET AMITIE	78	Elsa	VAN BAEKEL	rue de la Closière, 12	1300	LIMAL	BRABANT WALLON	010/43.53.53	010/43.53.59	elsa.vanbaekel@kennedy-amitie.com	http://www.kennedy-amitie.com
L'ENTRAIDE PAR LE TRAVAIL	88	Anne	PETERS	rue Saint-Sébastien, 8	1420	BRAINE L'ALLEUD	BRABANT WALLON	02/387.55.47	02/387.55.43	a.peters@eta-entraide.be	http://www.eta-entraide.be
VILLAGE N°1 - REINE FABIOLA	19	Serge	DERYCKE	rue Sart-Moulin, 1	1421	OPHAIN/B/S/I	BRABANT WALLON	02/391 49 87	02/386.07.80	serge.derycke@levillage1.be	http://www.levillage1.be
A.P.A.C.	142	Philippe	DELCROIX	rue J. Wauters, 25	6230	PONT-A-CELLES	HAINAUT	071/84.49.64	071/84.26.50	perso@apac-belgium.be	-
ATELIER CAMBIER	59	Jean-Louis	MARCHANT	Zone industrielle de Jumet - 1ère rue	6040	JUMET	HAINAUT	071/25 85 60	071/34 52 00	jl.marchant@ateliercambier.be	http://www.ateliercambier.be
ATELIER JEAN REGNIERS	72	Claude	HECTOR	rue Bar E. Drory van den Eynde, 5	6543	BIENNE-LEZ-HAPPART	HAINAUT	071/59.91.20	071/59.16.72	pmercken@ajregniers.be	http://www.ajregniers.be
ATELIERS DE TERTRE	97	Nadine	MOREAU	rue Olivier Lhoir, 97	7333	TERTRE	HAINAUT	065/64.33.51	065/64.33.53	nmoreau@etater.be	http://www.etater.be
CORELAP	115	Laurent	BREYNE	rue de la Montagne, 103	7700	MOUSCRON	HAINAUT	056/85.63.63	056/84.34.86	eta@corelap.be	http://www.corelap.be
CRIQUELIONS SERVICES	179	Dany	SIMON	rue Eva Dupont, 11	7011	GHLIN	HAINAUT	065/34.68.04	065/34.78.18	info@criquelions.com	http://www.criquelions.com
DENEYER - ETA Eugène DENEYER	124	Willy	TAMINIAUX (Président Administrateur délégué)	Route du Grand Peuplier 26, Zoning Industriel du Grand Peuplier	7110	STREPY-BRACQUEGNIES	HAINAUT	064/23.81.23	064/67.68.69	info@etadeneyer.be	http://www.etadeneyer.be
ENTRA	101	Pascal	SIMON	Zone industrielle Est - Rue du Tilloi,11	6220	HEPPIGNIES	HAINAUT	071/25.39.00	071/35.19.07	psimon@entra.be	http://www.entra.be
L'ATELIER 2000	150	Patrick	SERESIA	avenue de Heppignies - Zoning industriel	6220	FLEURUS	HAINAUT	071/37.44.00	071/37.43.93	mansy.m@latelier2000.be	http://www.latelier2000.be

ETA MEMBRES DE L'EWETA AU 1er JUIN 2011

Dénomination	N° AWIPH	Direction prénom	Direction Nom	Adresse	CP	Ville	Province	Téléphone	Fax	Email	Site internet
L'ENTRAIDE PAR LE TRAVAIL	73	Patrick	GODART	Avenue du Commerce, 19	7850	ENGHIEN	HAINAUT	02/395.30.64	02/395.75.80	pgodart@etaenghien.com	http://www.etaenghien.com
LA THIERACHE	178	Luc	TREPAGNE	Zone Plantis des Aisements, 1	6590	MOMIGNIES	HAINAUT	060/51.20.59	060/51.29.52	luc.trepagne@lathierache.be	http://www.lathierache.be
LE MOULIN DE LA HUNELLE	148	Bénédicte	VAN WIJNSBERGHE	rue d'Ath, 90	7950	CHIEVRES	HAINAUT	068/65.67.67	068/65.67.50	moulin.hunelle@busmail.be	http://www.moulin-de-la-hunelle.be
LE ROSEAU VERT	107	Dany	SIMON	rue Robert Tachenion, 4	7370	DOUR (Elouges)	HAINAUT	065/65.04.38	065/65.04.30	le.roseau.vert@skynet.be	-
LE RUCHER	189	Jacky DUFRANNE /	Corinne WANWERT - Directrice adjointe	rue Saint-Martin, 5	7900	LEUZE	HAINAUT	069/66.33.85	069/66.33.93	rucher.adm@skynet.be	http://www.lerucher.be
LE TRAIT D'UNION	134	Jean-François	DECLERCQ	boulevard de l'Eurozone, 3	7700	MOUSCRON	HAINAUT	056/85.52.00	056/85.52.10	info@traitunion.be	http://www.traitunion.be
LES AMIS DES AVEUGLES	15	Alain	PROVOST	rue de la Barrière, 37-39	7011	MONS (Ghlin)	HAINAUT	065/40.31.60	065/40.31.09	a.provost@amisdesaveugles.be	http://www.amisdesaveugles.be
LES ATELIERS DE BLICQUY	2	Francis	LORENZONETTO	rue du Couvent, 38	7903	BLICQUY	HAINAUT	069/66.96.90	069/66.96.99	informations@adblicquy.be	http://www.adblicquy.be
LES ATELIERS DU 94	13	Françoise	HENROTTE	rue Léon Houtart, 18	7110	HOUDENG-GOEGNIES	HAINAUT	064/22.32.13	064/26.29.48	info@ateliersdu94.be	http://www.ateliersdu94.be
LES ENTREPRISES SOLIDAIRES	7	Michel	CONVENS	Place de Pâturages, 41	7340	COLFONTAINE	HAINAUT	065/45.09.50	065/66.27.04	secretariat.direction@irsia.be	http://www.irsia.be
LES ERABLES	67	Thierry	DUPRIEZ	rue du Bois des Hospices, 5	7522	BLANDAIN	HAINAUT	069/88.08.00	069/88.08.01	t.dupriez@leserables.be	-
METALGROUP	92	Marcel	HOLVOET (Directeur a.i.)	rue du Débarcadère, 61	6001	MARCINELLE	HAINAUT	071/36.00.15	071/36.99.44	m-holvoet@skynet.be	http://www.metalgroup.be
NEKTO	1	Hugues	PROCUREUR	rue de Clypot, 3	7063	NEUFVILLES	HAINAUT	067/33.22.72	067/33.63.88	info@nekto.be	http://www.nekto.be

ETA MEMBRES DE L'EWETA AU 1er JUIN 2011

Dénomination	N° AWIPH	Direction prénom	Direction Nom	Adresse	CP	Ville	Province	Téléphone	Fax	Email	Site internet
RELAIS DE LA HAUTE SAMBRE	62	Patrick	LEPINOIS	rue Fontaine Pépin, 12	6540	LOBBES	HAINAUT	071/59.79.79	071/59.79.80	rhs@skynet.be	http://www.rhs.be
ATE - Les Ateliers d'Ensival	83	Philippe	MANSET	rue des Weines, 65	4800	ENSIVAL	LIEGE	087/30.72.90	087/30.72.99	infos@ate-ensival.be	http://www.ate-ensival.be
ATELIERS DU MONCEAU	197	Alain	KLINKENBERG	rue de l'Avenir, 75	4460	GRACE-HOLLOGNE	LIEGE	04/239.70.10	04/239.70.14	alain.klinkenberg@dumonceau.be	http://www.dumonceau.be
ETA Jean Gielen	126	Marc	HEYLENS	chaussée Romaine, 178	4300	WAREMME	LIEGE	019/33.87.77	019/33.87.70	marc.heylens@jeangielen.be	http://www.jeangielen.be
IMARCO - Les ateliers du Relais	145	Bruno	QUERINJEAN	champ de l'Abby, 2	4960	MALMEDY	LIEGE	080/79.92.60	080/79.92.69	info@eta-imarco.be	http://www.eta-imarco.be
JACQUELINE ORTS	53	Marc	TOUSSAINT	Parc industriel des Plénesses - rue des Waides, 13	4890	THIMISTER-CLERMONT	LIEGE	087/30.60.00	087/30.60.09	m.toussaint@orts.be	http://www.orts.be
JEAN DEL'COUR	45	Dany	DRION	rue de l'Expansion, 29 - Zoning industriel	4460	GRACE-HOLLOGNE	LIEGE	04/239.80.80	04/239.80.81	commercial@jean-delcour.be	http://www.jean-delcour.be
L'ATELIER MOSAN	111	Viviane	Hussin	Centre Amaryllis - avenue de la Croix Rouge, 2b	4500	HUY	LIEGE	085/27.40.20	085/21.24.72	direction@ateliermosan.be	http://www.ateliermosan.be
L'AURORE	156	Françoise	DOHET	rue de l'Aîte, 3	4280	HANNUT	LIEGE	019/51.24.27	019/51.08.12	francoise.dohet@publilink.be	-
LA LUMIERE	60	Christine	TOUMSON	boulevard Louis Hillier, 1	4000	LIEGE	LIEGE	04/223.25.48	04/223.56.31	christinetoumson@lalumiere.be	http://www.lalumiere.be
LE PERRON	5	Walter	AFANO	rue R. Noiset, 1-5	4000	LIEGE	LIEGE	04/252.69.06	04/252.16.95	info@leperron.be	http://www.leperron.be
LE VAL DU GEER	125	Henri	ERPICUM	rue de la Grotte, 8	4690	BASSENGE	LIEGE	04/286.91.10	04/286.37.91	henri.erpicum@valdugeer.be	http://www.fetal.be
LES GAILLETTES	138	César	DI MARIA	Zoning PME - route de Maestricht, 43	4651	BATTICE	LIEGE	087/69.33.80	087/69.33.81	info@lesgaillettes.be	http://www.lesgaillettes.be
VILLAGE LIEGEOIS - Marie-Reine Prignon	209	Florence	PRIGNON	Cour du Val, 1	4100	SERAING	LIEGE	04/337.56.76	04/338.29.29	florenceprignon@gmail.com	-

ETA MEMBRES DE L'EWETA AU 1er JUIN 2011

Dénomination	N° AWIPH	Direction prénom	Direction Nom	Adresse	CP	Ville	Province	Téléphone	Fax	Email	Site internet
BELAIR - Jardins & Menuiserie	144	Serge	DELAVEUX	Zoning Industriel de Aye - rue André Feher, 15	6900	MARCHE EN FAMENNE	LUXEMBOURG	084/24.58.40	084/31.16.08	info@belair-eta144.be	http://www.belair-eta144.be
LA LORRAINE 72	149	Marc	STEFFEN	Zone artisanale de Weyler, 32A	6700	ARLON	LUXEMBOURG	063/22.18.93	063/23.22.31	administration@lalorraine.org	http://www.lalorraine-arlon.be
LE SAUPONT	129	Jean-Pierre	GRIBOMONT	Zoning industriel - rue de Lonnoux	6880	BERTRIX	LUXEMBOURG	061/41.18.16	061/41.45.82	info@saupont.be	http://www.saupont.be
LES HAUTES ARDENNES	65	Fabrice	WARNOTTE	place des Chasseurs Ardennais	6690	VIELSALM	LUXEMBOURG	080/29.25.55	080/29.25.50	hautesardennes@skynet.be	http://www.leshautesardennes.be
PEPINIERES LA GAUME	177	Xavier	FOURNIER	rue des Saucettes, 90	6730	BREUVANNE	LUXEMBOURG	063/44.00.70	063/44.00.86	administration@pepiniereslagaume.be	http://www.pepiniereslagaume.be
SERVIPLAST	175	Philippe	MARTIN	Rue du Marché Couvert, 42 - Z.I.de Bastogne 1	6600	BASTOGNE	LUXEMBOURG	061/24.06.70	061/24.06.71	info@serviplast.be	http://www.serviplast.be
STALLBOIS	95	Richard	GRESSE	zoning de Belle-Vue, 2	6740	ETALLE	LUXEMBOURG	063/45.53.19	063/45.62.53	stallbois@busmail.net	http://www.stallbois.be
ANDENNE PRO-SERVICES	109	Bernard	THENY	Quai de Marche-en-Pré, 2	5300	ANDENNE	NAMUR	081/63.57.81	081/63.59.18	b.theny@andenne-proservices.be	http://www.andenne-proservices.be
ATELIER 85	85	Bernard	van SANDWYK	rue de Mettet, 127	5620	FLORENNES	NAMUR	071/68.86.73	071/68.77.03	atelier85@skynet.be	-
ATELIER SAINT-VINCENT	170	Ladislas	NAGANT DE DEUXCHAISNES	rue du Tige, 44	5580	ROCHEFORT	NAMUR	084/21.17.77	084/21.35.37	l.nagant@atelierstvincent.be	http://www.atelierstvincent.be

ETA MEMBRES DE L'EWETA AU 1er JUIN 2011

Dénomination	N° AWIPH	Direction prénom	Direction Nom	Adresse	CP	Ville	Province	Téléphone	Fax	Email	Site internet
C.A.R.P.	91	Michel	CARPENE	rue de la Gendarmerie, 38	5600	PHILIPPEVILLE	NAMUR	071/66.68.21	071/66.83.36	direction@lecarp.be	http://www.lecarp.be
ENTRANAM	63	Jean-Marie	NOEL	rue de l'Avenir, 5	5002	NAMUR (Saint Servais)	NAMUR	081/71.92.00	081/71.92.01	jeanmarie.noel@entranam.be	http://www.entranam.be
ETA 123 Atelier protégé de Beauraing	123	Jean-Pierre	MASSE	route de Rochefort, 201-203 Zoning Industriel	5570	BEAURAING	NAMUR	082/71.19.72	082/71.35.57	direction@eta123.be	-
FOURNIPAC	164	Danielle	ELIAS	Rue du Geron, 14	5300	SEILLES	NAMUR	085/61.60.70	085/61.60.71	info@fournipac.be	-
L'ATELIER	8	Paul	DE GROOTE	chaussée de Liège, 477	5100	JAMBES	NAMUR	081/30.19.77	081/30.53.60	info@atelier-jambes.be	http://www.atelier-jambes.be
LES DAUPHINS	154	Baudouin	PIRET	Chaussée de Wavre, 18	5030	GEMBLOUX	NAMUR	081/61.28.73	081/61.46.73	secretariat@lesdauphins.be	http://www.lesdauphins.be
V3 - MANUPAL	71	André	JORDENS	Zoning industriel d'Achène - rue du Parc Industriel, 33	5590	ACHENE	NAMUR	083/23.17.80	083/23.17.90	andrejordens@v3-manupal.be	http://www.v3-manupal.be

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EWETA AU 01/06/2011

35 enregistrements

Prénom	Nom	ETA	Statut	Réélection
Walter	AFANO	ETA Le perron	Administrateur	AG 2012
Laurent	BREYNE	ETA CORELAP	Administrateur	AG 2014
Michel	CARPENE	ETA CARP	Administrateur	AG 2013
Eric	CHARDON	ETA Village n° 1 - Reine Fabiola	Trésorier	AG 2012
Paul	DE GROOTE	ETA L'atelier	Secrétaire	AG 2013
Jean-François	DECLERCQ	ETA Le Trait d'union	Administrateur	AG 2014
Béatrice	DELPERDANGE	ETA Atelier Jean Regniers	Administratrice	AG 2014
Dany	DRION	ETA Jean del'Cour	Vice-président	AG 2012
Danielle	ELIAS	ETA Fournipac	Administratrice	AG 2012
Stéphane	EMMANUELIDIS	ETA Village n° 1 - Reine Fabiola	Président	AG 2012
Henri	ERPICUM	ETA Le val du Geer	Administrateur	AG 2012
Patrick	GODART	ETA L'Entraide par le Travail - Enghien	Administrateur	AG 2014
Maxime	GOFFINET	ETA L'Atelier	Administrateur	AG 2014
Jean-Pierre	GRIBOMONT	ETA Le saupont	Bureau	AG 2012
Léon-Maurice	HAULET	ETA Jean del'Cour	Bureau	AG 2014
Françoise	HENROTTE	ETA Les ateliers du 94	Administratrice	AG 2014
André	JORDENS	ETA V3 Manupal	Administrateur	AG 2013
Marc	KILL	ETA Ateliers du Monceau	Administrateur	AG 2014
Francis	LORENZONETTO	ETA Les ateliers de Blicquy	Administrateur	AG 2012
Philippe	MANSET	ETA ATE - Les ateliers d'Ensival	Administrateur	AG 2011
Jean-Louis	MARCHANT	ETA Atelier Cambier	Administrateur	AG 2012
Jean-Pierre	MASSE	ETA AP de Beauraing	Administrateur	AG 2013
Yves	MICHEL	ETA La Lorraine 72	Administrateur	AG 2014
Nadine	MOREAU	ETA Ateliers de Tertre	Administratrice	AG 2014
Ladislas	NAGANT DE DEUXCHAISNES	ETA Atelier Saint-Vincent	Administrateur	AG 2014
Guy	NISET	ETA APAC	Bureau	AG 2013
Jean-Marie	NOEL	ETA Entranam	Bureau	AG 2013
Baudouin	PIRET	ETA Les Dauphins	Administrateur	AG 2013
Florence	PRIGNON	ETA Village liégeois - Marie-Reine Prignon	Administratrice	AG 2011
Hugues	PROCUREUR	ETA Nekto	Bureau	AG 2012
Dany	SIMON	ETA Criquelions services	Administrateur	AG 2014
Marc	STEFFEN	ETA La lorraine 72	Bureau	AG 2014
Bernard	THENY	ETA Andenne Pro-services	Administrateur	AG 2013
Luc	TREPAGNE	ETA La Thierache	Administrateur	AG 2011
Bernard	VAN SANDWYCK	ETA L'Atelier 85	Administrateur	AG 2013

MEMBRES DU BUREAU DE L'EWETA AU 01/06/2011

12 enregistrements

Prénom	Nom	Statut	Réélection
Eric	CHARDON	Trésorier	CA 10/2011
Paul	DE GROOTE	Secrétaire	CA 06/2013
Dany	DRION	Vice-président	CA 10/2013
Stéphane	EMMANUELIDIS	Président	AG 2011
Henri	ERPICUM	Membre	CA 06/2013
Jean-Pierre	GRIBOMONT	Membre	CA 10/2011
Léon-Maurice	HAULET	Membre	CA 10/2011
Francis	LORENZONETTO	Membre	CA 12/2012
Guy	NISET	Membre	CA 10/2011
Baudouin	PIRET	Membre	CA 12/2012
Hugues	PROCUREUR	Membre	CA 10/2011
Marc	STEFFEN	Membre	CA 08/2013

REVISEUR AUX COMPTE DE L'EWETA AU 01/06/2011

1 enregistrement

Prénom	Nom	Statut
Xavier	DANVOYE	Réviseur aux comptes

SECRETARIAT DE L'EWETA AU 01/06/2011

6 enregistrements

Prénom	Nom	
Sognia	ANGELOZZI	Directrice
Guy	NISET	Directeur adjoint
Elisabeth	HABIMANA	
Isabelle	VANDERMOTEN	
Corine	DEMANY	
Linda	BENET	

Le détail des fonctions des membres du secrétariat est consultable sur le site www.eweta.be à la rubrique **« INFOS EWETA »**

BILAN 2010

ACTIF	CODES	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
ACTIF IMMOBILISES	20/28	19.782	28.036
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22/27	**14.532**	**22.786**
Mobilier et matériel de bureau	240		
Matériel d'exploitation		860	860
Amortissement sur matériel d'exploitation		-860	-741
Matériel informatique		16.779	16.779
Amortissement sur matériel informatique		-16.529	-15.777
Mobilier		10.404	10.404
Amortissement sur mobilier		-8.975	-8.242
Leasing véhicule		30.584	30.584
Amortissement sur véhicule		-17.730	-11.081
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	280001	**5.250**	**5.250**
ACTIF CIRCULANT	29/58	89.486	161.183
VII. CREANCES A UN AN AU PLUS		50.629	89.367
Créances	400		
E.T.A.		1.371	741
FOREM (Subvention A.P.E.)		11.722	15.455
AWIPH			15.101
ODETA		4.179	2.500
FSPEETA (divers)		263	581
FSEETA (divers)		264	688
Autres créances		629	4.489
	414		
Subside CONVERGENCE			6.715
Subside TRANSIT ON-INSERTION		22.200	10.750
Subside COMPETITIVITE			24.006
Subside IMAGE			8.342
Subside CQEA (Wallonie - Quebec)		1.500	
Subside Brochures ETA (SPW)		8.500	
VIII. PLACEMENT TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES	55/57	38.276	65.521
Compte épargne		21.641	26.478
Compte courant 1		14.162	38.585
Compte courant 2		2.292	361
Compte garantie locative (intérêts)		148	67
Caisse		33	31
X. COMPTES DE REGULARISATION	49	581	5.294
Intérêts à recevoir		581	5.436
Charges à reporter			859
TOTAL ACTIF		109.268	189.219

PASSIF	CODES	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
CAPITAUX PROPRES	133/140	-779	-1.981
VI. RESERVES	133		
Réserve disponible	133000	75.917	75.917
V. RESULTAT REPORTE	140	-77.898	-77.980
Résultat de l'exercice	140000	1.202	82
DETTES		**101.547**	**182.858**
DETTES A PLUS D'UN AN	170	19.650	25.733
Leasing véhicule		9.909	15.992
Provision APE à rembourser		9.741	9.741
IX. DETTES A UN AN AU PLUS	42/48	81.897	157.126
Leasing véhicule - Échéance dans l'année		6.083	5.698
Fournisseurs à payer	440	16.953	30.620
Plan de formations AWIPH			7.286
Divers		1.824	3.179
FETAH			7.655
Remboursement formations syndicales		15.129	12.500
Dettes sociales fiscales salariales	450	34.559	50.333
Précompte professionnel		3.911	6.108
ONSS			6.106
Rémunération			5.354
Provision vacances annuelles		30.648	30.043
Autres frais personnel			2.723
Autres dettes	484	24.303	70.474
FSE OBJECTIF 2		16.650	62.822
HANDICAP ATELIER		7.653	7.653
Subside à reporter (Brochure ETA)	493	8.500	
Comptes de régularisation			8.342
TOTAL PASSIF		109.268	189.219

RATIO :	2010	2009
Liquidité immédiate	0,47	0,42
Liquidité au sens large	1,09	1,03
Endettement	0,93	0,97

	2010	2009
dettes lt	19.650 €	25.733 €
dettes ct	81.897 €	157.126 €

le 23/03/2011

0 €

COMPTE EXPLOITATION 2010

	I. VENTES ET PRESTATIONS		EXERCICE 2010	BUDGET 2010	EXERCICE 2009
	A. Ventes diverses				
	D. Autres produits	**740**	**1.859**	**1.859**	**1.859**
1	Subsides province de Luxembourg		1.859	1.859	1.859
			19.792	**19.792**	**82.408**
3	Subside IMAGE		8.342	8.342	61.658
4	Subside TRANSITION INSERTION		11.450	11.450	10.750
5	Subside ALPHABETISATION				10.000
	Remboursements		**214.578**	**223.364**	**301.403**
6	FSE wallon		25.000	25.000	25.000
7	ETHIAS		263		
8	A.G. - Réuniors		1.215	1.500	1.440
9	Participations tickets restaurant		683	700	710
10	Divers		459	1.500	5.671
11	Subsides A.P.E.		140.665	140.664	139.240
12	AWIPH (plan de formation 09 - 08)				100.763
13	Brochures ETA			10.000	
14	Fonds expérience professionnel			5.000	
15	FSPEETA		7.168	7.500	8.229
16	FSEETA		7.385	7.500	8.000
17	FIFR				4.700
18	Journées d'étude + Alphabétisation		8.988	8.000	5.150
19	ODETA		10.000	10.000	2.500
20	Wallonie - Quebec		12.752	6.000	
21	Cotisations EWETA	731	**89.121**	**90.000**	**89.885**
	II. PRODUITS FINANCIERS				
22	Intérêts bancaires	751	**702**	**500**	**1.066**
	TOTAL PRODUITS		326.052	335.515	476.621
	RESULTAT DE L'EXERCICE				77.980

	II. COUT DE VENTES ET PRESTATIONS		EXERCICE 2010	BUDGET 2010	EXERCICE 2009
	B. Services et biens divers	**61**	**95.069**	**114.940**	**186.760**
1	**Loyer net**	**610**	23.704	24.000	23.760
	Fournitures faites à l'entr.	**612**	**25.209**	**30.300**	**31.456**
2	Documentation - cotisations		2.396	2.300	3.491
3	Fournitures bureau		3.772	6.950	5.794
4	Photocopies		6.535	6.250	7.661
5	Electricité - eaux - gaz		2.627	4.500	3.757
6	Divers		1.307	1.500	1.451
7	Nettoyage		1.151	1.200	1.154
8	Postes - téléphone - fax	**613**	6.906	7.000	7.620
9	Assurances	**614**	516	600	529
	Rétribution de tiers	**615**	**31.207**	**45.355**	**115.594**
10	Projet IMAGE		8.342	8.342	
11	Formations (AWIPH)				99.583
12	Projet Transition - Insertion				
13	Informatique EWETA (doc. répar., matériel.)		2.051	2.000	1.618
14	Frais comptabilité (réviseur)		1.513	1.513	1.513
15	Participation salons et foires		435	1.000	0
16	Formation personnel EWETA		40	500	380
17	Brochure ETA			10.000	
18	Remboursement Formations syndicales		6.000	12.500	12.500
19	Alphabétisation		76	3.500	
20	Rencontre Wallonnie - Quebec		12.752	6.000	
	Déplacements	**616**	**11.499**	**8.735**	**10.633**
21	Déplacement administrateurs		2.381	2.785	2.040
22	Déplacement professionnel du personnel		9.118	6.000	8.594
	Mission - reception	**617**	**3.450**	**6.500**	**5.316**
23	Assemblée Générale		1.491	1.500	1.652
24	Réunions (C.A., bureau et groupe de trav.)		1.602	1.500	1.580
25	Frais de représentation		253	3.500	2.084
26	Transnational		104		
	C. Rémunérations et charges sociales	**62**	**207.123**	**210.550**	**279.884**
27	Rémunérations brutes	**620**	182.252	183.000	236.975
28	ONSS patronale	**622**	1.039	1.050	19.999
29	Réduction Préc. Prof.	**622**	-1.471		-3.608
30	Double pécule de vacances	**621**	13.880	14.000	18.855
31	Ticket restaurant	**621**	4.741	5.100	5.099
32	Provision vacances annuelles	**621**	34.263	34.400	33.658
33	Reprise de provision vacances annuelles	**621**	-33.658	-33.700	-40.559
34	Assurances du personnel	**621**	2.837	3.000	3.245
35	Assurance ARISTA (santé et Travail)	**621**	306	500	278
36	Déplacement chemin travail	**621**	2.934	3.200	3.220
37	Provision passif social				2.723
	D. Amortissement et réduction de valeur	**630**	**21.474**	**9.000**	**8.287**
38	Amortissements		8.254	9.000	8.287
39	Provision créances douteuses		13.220		
	V. Charges financières	**650**	**1.184**	**1.025**	**1.608**
40	Frais bancaires		113	150	122
41	Précompte mobilier + frais exigibles		105	75	160
42	Intérêts leasing		966	800	1.326
	TOTAL CHARGES		324.850	335.515	476.538
	RESULTAT DE L'EXERCICE		1.202		82

le 23/03/2011

Xavier Danvoye
Ingénieur commercial AICM
Réviseur d'entreprises
Consultant agréé par la Région Wallonne

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION « ENTENTE WALLONNE DES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTE » en abrégé « EWETA » SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 109.268 euros et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 1.202 euros

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de l'association en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par l'association ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

Le respect par l'association de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, ainsi que des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la Loi du 27 juin 1921.

Fait à La Louvière, le 23 mars 2011

Xavier DANVOYE

Commissaire-Réviseur

BUDGET 2011

	PRODUITS			CHARGES	
	INTITULE	**BUDGET 2011**		**INTITULE**	**BUDGET 2011**
	VENTES DIVERSES			**SERVICES ET BIENS DIVERS**	
	Autres produits		**1**	Loyer + revenu cadastral	**24.500**
1	Subsides provinces du Luxembourg	**1.859**			
2	F.S.E. Wallon (gestion des formations)	**25.000**		**FOURNITURES FAITES A L'ENTREPRISE**	
3	Subsides FOREM - A.P.E.	**142.634**	**2**	Documentation - Cotisations	**2.600**
		169.493	**3**	Fournitures bureau	**4.500**
			4	Photocopies	**7.000**
	Projets spéciaux		**5**	Electricité, eau, gaz	**2.500**
4	IMAGE 3 (Rencontres)	**15.000**	**6**	Divers	**4.000**
5	Projet PROGRESS	**1.980**	**7**	Nettoyage bureau	**1.200**
6	Projet LEONARDO	**10.000**	**8**	poste, téléph., fax	**7.000**
7	TRANSITION - INSERTION	**12.050**	**9**	Assurances	**550**
8	Création sites internet	**4.000**			**29.350**
9	Fonds expérience professionnel	**5.000**		**RETRIBUTION DES TIERS**	
		48.030	**10**	Création site internet	**2.000**
			13	Informatique (Réparation + doc)	**3.000**
	REMBOURSEMENTS		**14**	Participation expo et salons	**1.000**
10	A.G. - Réunions	**1.500**	**17**	IMAGE 3 (Rencontres)	**3.412**
11	Participation chèques repas	**700**	**18**	Fonds expérience professionnelle	**5.000**
12	Divers	**1.000**	**19**	Projet PROGRESS	**783**
13	Fonds (loyers + charges)	**15.000**	**20**	Projet LEONARDO	**4.223**
14	ODETA (remb divers)	**10.000**	**21**	Formations	**500**
		28.200	**22**	Commissaire-Réviseur	**1.513**
			23	Formations en ETA et syndicales (subs FSEW)	**6.000**
	RECETTES PROPRES		**24**	TRANSITION - INSERTION	**5.128**
15	Cotisations	**94.000**			**32.560**
16	Alphabétisation (formation en ETA)	**2.500**		**DEPLACEMENTS**	
		96.500	**25**	Deplacements administrateurs	**3.000**
			26	Déplacements professionnels	**8.500**
	PRODUITS FINANCIERS				**11.500**
17	Intérêts bancaires	**500**		**MISSION - RECEPTION**	
			27	Assemblée générale + Inauguration	**1.500**
			28	Réunions (C.A., bureau, CP, gr. Trav.)	**1.000**
			29	Représentation des E.T.A.	**1.000**
					3.500

BUDGET 2011 (suite)

	PRODUITS			CHARGES	
	INTITULE	**BUDGET 2011**		**INTITULE**	**BUDGET 2011**
				REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES	
			32	Rémunérations brutes	**190.075**
			33	ONSS patronale	**-451**
			34	Double pécule vacances	**14.572**
			35	Tickets restaurant + chèques cadeaux	**5.200**
			36	Assurances du personnel	**3.500**
			37	Provision vacances annuelles	**35.734**
			38	Reprise vacances annuelles	**-34.400**
			39	Déplacements chemin travail	**3.200**
					217.430
				AMORTISSEMENT ET REDUCTION DE VALEUR	
			40	Amortissement (inform., électro, mobilier et véhicule)	**9.500**
	-			**CHARGES FINANCIERES**	
			42	Frais bancaires	**150**
			43	Précompte mobilier + frais exigibles	**75**
			44	Intérêts leasing véhicule	**700**
					925
	TOTAL	**342.723**			**329.264**
	Mali			**Boni**	**13.459**

Remerciement au
Fonds Social Européen
pour son soutien à la fédération
dans le cadre de
ses projets européens

**Département des Affaires Sociales et Hospitalières de
la Province de Luxembourg**

Remerciement à
la Province de Luxembourg
pour son soutien à la fédération

PROVINCE DE
LUXEMBOURG